



## Vaine arithmétique



*Que rendrai-je au Seigneur pour tout le bien qu'il m'a fait? (Ps 115, 12) Même si en moi s'additionnaient toutes les vies des fils d'Adam, tous les jours du monde, les labours de tous les hommes qui furent, sont et seront, n'est-il pas vrai que ce ne serait encore rien, en comparaison de ce Corps [celui du Verbe incarné], objet des regards et de l'admiration même des Puissances d'en haut?*

*Tu les vois donc: Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant sa vie s'est élevée au-dessus de la nôtre (Is 55, 9), et pourtant il l'a donnée à la place de la nôtre. De même qu'il n'y a pas de comparaison possible entre le rien et quelque chose, de même notre vie est sans proportion avec la sienne.*

*Lors donc que je lui aurai consacré tout ce que je suis, tout ce que je puis, ne sera-ce pas comme une étoile en face du soleil, comme une goutte d'eau en comparaison d'un fleuve, comme une pierre à côté d'une tour, comme un grain de poussière auprès d'une montagne?*

*Je ne possède que deux petites pièces de monnaie (Mc 12, 42) - ou plutôt deux très petites pièces: mon corps et mon âme; ou plutôt je n'en ai qu'une: ma volonté. Et je ne la donnerais pas à sa volonté à lui?*

*Saint Bernard de Clairvaux (+1153)*

**Nous vous demandons de suivre scrupuleusement les consignes sanitaires que vous connaissez: port du masque, respect du sens entrée-sortie, pas d'attroupement sur le parvis.**

**S A I N T - L O U I S D U P O R T - M A R L Y**  
*En dehors des offices à l'église Saint-Louis*  
*vous pouvez rencontrer vos chanoines à la maison Saint-François-de-Sales,*  
*47 ter, avenue de l'Abreuvoir, 78160 Marly-le-Roi.*  
 01 39 16 64 05 – h t t p : // port-marly.icrspfrance.fr – marly.sfs@icrsp.org

<b>Chanoine</b> <b>Gilles Guitard</b>	<b>Chanoine</b> <b>Jean Despaigne</b>	<b>Chanoine</b> <b>François Direz</b>
06 50 88 19 14 chn.guitard@icrsp.org	06 59 26 59 42 chn.despaigne@icrsp.org	06 83 46 27 83



**CHAPELLENIE NOTRE-DAME DE FRANCE**  
 ÉRIGÉE CANONIQUEMENT PAR MGR L'ÉVÊQUE DE VERSAILLES EN DATE DU 7 AVRIL 1995



## Semaine du 31 janvier au 7 février 2021

**Dimanche 31 janvier : Solennité de Saint François de Sales / 2<sup>e</sup> cl.**  
**(Mémoire et dernier évangile du dimanche de la Septuagésime)**

*Indulgence plénière dans les chapelles de l'Institut pour tous les fidèles.*  
 8h, 9h30, 11h, 12h30 messes basses (sur inscription)  
 16h30 messe basse (sur inscription)

**Lundi 1<sup>er</sup> février : Saint Ignace d'Antioche, Evêque et Martyr / 3<sup>e</sup> cl.**

8h45 messe (*Maison St-Fr.-de-S.*)

**Mar. 2 février : Présentation de N.-S et Purification de la T. S<sup>te</sup> Vierge / 2<sup>e</sup> cl.**

8h45 messe

9h45 bénédiction des cierges et messe chantée

**Mercredi 3 février : de la Férie / 4<sup>e</sup> cl.**  
**(Mémoire de Saint Blaise, Evêque et Martyr)**

7h messe suivie d'un petit déjeuner (*Maison St-Fr.-de-S.*)

8h45 messe (*Maison St-Fr.-de-S.*)

**Jeu. 4 février (1<sup>er</sup> du mois) : S. André Corsini, Evêque et Confesseur / 3<sup>e</sup> cl.**

*Messe votive de N.-S. Jésus-Christ Souverain et Eternel Prêtre*

7h30 messe (*Saint-Dominique, bât. Saint-Jean-Bosco*)

8h45 messe suivie de l'adoration jusqu'à 11h30 (*Maison St-Fr.-de-S.*)

**Vendredi 5 fév. (1<sup>er</sup> vendredi du mois) : S<sup>te</sup> Agathe, Vierge et Martyre / 3<sup>e</sup> cl.**

8h45 messe votive du Sacré-Cœur de Jésus (*Maison St-Fr.-de-S.*)

**Samedi 6 février : Saint Tite, Evêque et Confesseur / 3<sup>e</sup> cl.**

**(Mémoire de Sainte Dorothee, Vierge et Martyre)**

*1<sup>er</sup> samedi du mois : messe votive du Cœur Immaculé de Marie*

7h messe (*Maison St-Fr.-de-S.*)

11h messe (*Maison St-Fr.-de-S.*)

16h-17h chapelet et adoration du Très Saint-Sacrement

**Dimanche 7 février : Dimanche de la Sexagésime / 2<sup>e</sup> cl.**

**Ouverture de l'église cette semaine**

Du lundi au vendredi de 10h à 11h30

Afin d'assurer pour le mois de février (du 1<sup>er</sup> au 12 inclus) l'ouverture de l'église en semaine, du **mardi au vendredi de 10h à 11h30**.

Mme Guéry et Mme Le Picard recherchent des fidèles pouvant y assurer un créneau de 30 min de présence. Inscription grâce à ce lien en précisant votre nom et numéro de portable: [Inscription présence église](https://doodle.com/poll/qxhsbk2wt6pp8kt9?utm_source=poll&utm_medium=link)  
[https://doodle.com/poll/qxhsbk2wt6pp8kt9?utm\\_source=poll&utm\\_medium=link](https://doodle.com/poll/qxhsbk2wt6pp8kt9?utm_source=poll&utm_medium=link)

### Dimanche 31 janvier

#### **SAINT FRANÇOIS DE SALES**

Nous célébrons la solennité d'une fête majeure pour l'Institut du Christ-Roi-Souverain-Prêtre. Saint François de Sales, Docteur de l'Amour divin, est un saint patron protecteur de l'Institut, invoqué particulièrement pour obtenir la patience, la douceur et le zèle missionnaire.

À cette occasion, vous pourrez gagner une **indulgence plénière** en assistant à la messe dans les églises ou chapelles desservies par l'Institut.



### Dimanche 31 janvier

A l'issue des messes, l'Ordre de Malte sollicitera la générosité des fidèles au profit des lépreux. Plus ancienne organisation caritative du monde, il intervient dans onze pays. Acteur historique majeur du combat contre la lèpre en Afrique et en Asie du Sud-Est, ses équipes mènent une lutte acharnée autour d'actions essentielles, pour former le personnel médical local, protéger et sauver environ 30000 vies chaque année.



### Mercredi 6 janvier

Catéchisme de 14h30 à 15h30

**Club du Petit Ange: Adoration** de 15h30 à 16h, puis **goûter** jusqu'à 16h30, à l'école Saint-Dominique, bâtiment du primaire.  
(entrée par le 2 rue du Raidillon).



### Samedi 6 février de 9h30 à 10h30

**3<sup>e</sup> réunion de préparation à la confirmation**  
*à la Maison St-Fr.-de-S.*



A l'occasion de l'année Saint Joseph, **deux statues pèlerines** du saint circuleront dans les familles. Pour les accueillir dans vos foyers pendant une semaine, merci de laisser un message à M.Cottin:  
01.30.71.57.07 ou [cottin.hubert@akeonet.com](mailto:cottin.hubert@akeonet.com).

### **CONFESSIONS**

samedi de 16h à 17h (*église Saint-Louis*)

*Le chanoine se tient à votre disposition après les messes célébrées à la Maison Saint-François-de-Sales.*

**Samedi 6 février à 14h30, Paris (6<sup>e</sup>): ROSAIRE SOS TOUT-PETITS**  
à l'angle N-O du bd Montparnasse et de l'av. de l'Observatoire, près de la maternité Port-Royal Baudelocque (RER B Port-Royal), un rosaire public sera dit en réparation des avortements volontaires avec tous ceux qui voudront s'y joindre. (avec masques, distances et gel hydroalcoolique)

### **ANNÉE SAINT JOSEPH**

Par la lettre apostolique *Patris corde* (Avec un cœur de père), le pape François a décrété une année Saint Joseph, **du 8 décembre 2020 au 8 décembre 2021**.

L'occasion en est le 150<sup>ème</sup> anniversaire de sa proclamation comme Patron de l'Église universelle par Pie IX. Et son but est "de faire grandir l'amour envers ce grand saint, pour être poussés à implorer son intercession et pour imiter ses vertus et son élan." Le pape rappelle qu'après la Vierge Marie "aucun saint n'a occupé autant de place dans le Magistère pontifical que Joseph, son époux".

Un décret de la Pénitencerie apostolique accompagne la promulgation de cette année et détaille les modalités généreusement accordées pour gagner une indulgence plénière, pour soi-même ou pour les défunts :

- méditer pendant au moins trente minutes sur la prière du Notre Père, ou participer à une retraite spirituelle même pour une journée qui comprend une méditation sur saint Joseph ;

- accomplir une œuvre de miséricorde corporelle ou spirituelle, à l'exemple de saint Joseph ;

- réciter le chapelet en famille ou entre fiancés ;

- confier quotidiennement son travail à la protection de saint Joseph, ou se tourner vers lui avec confiance pour que ceux qui cherchent un emploi en trouvent un et pour que la dignité du travail de tous soit respectée ;

- réciter les litanies à saint Joseph, en faveur "de l'Église persécutée ad intra et ad extra et pour le soulagement de tous les chrétiens qui souffrent de toute forme de persécution" ;

- réciter "toute prière ou acte de piété légitimement approuvé en l'honneur de saint Joseph", en quelque occasion que ce soit, et en particulier les fêtes du 19 mars et du 1<sup>er</sup> mai, la fête de la Sainte Famille, le 19 de chaque mois et chaque mercredi, jour dédié à la mémoire du saint selon la tradition latine.

Chacun de ses actes doit être accompagné des conditions habituelles pour l'obtention d'une indulgence plénière. Toutefois, en raison de la situation sanitaire actuelle, les personnes âgées ou malades, ainsi que toute personne qui serait légitimement empêchée de sortir de chez elle et ainsi de remplir certaines de ces conditions (confession, communion), peuvent gagner l'indulgence si elles se proposent de les remplir au plus vite.

### **PETITE ANNONCE**

**Samedi 6 février de 8h à 16h:** Forum à Paris: «Témoigner du Christ auprès des musulmans» à l'église de la Trinité, en présence de Mgr Aupetit, Marc Fromager et beaucoup d'autres.  
*Programme et inscriptions: [www.jesus-messie.org](http://www.jesus-messie.org)*